Ms. f Fr. 160 (1-20)

No. ____________

THE TRVSTEES OF THE PVBLIC LIBRARY
OMNIVM LVX CIVIVM
OF THE CITY OF BOSTON
1852 · 1878

Paris le 28. avril 1778.

J'ai communiqué, Monsieur, à ma compagnie la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire datée par erreur du 30. de ce mois et elle a jugé qu'aiant rendu compte à M. le Directeur General des faits qu'on imputoit à M. Briche, il ne lui étoit pas permis de faire d'autres demarches ulterieures. je puis vous ajouter, Monsieur, que j'ai eu l'honneur de voir M. le Prince de Montbarrey que je lui ai fait part ainsi qu'à M. le comte de Vergennes de tous les faits, qu'on a fait porter au comité des differens bureaux. J'ai lieu de croire que ma compagnie ne prendra aucune détermination sur le sort de M. de Briche sans y avoir été autorisée et sans l'avoir entendu. il peut dès à présent demander un congé et se rendre à Paris; il y sera accueilli sans prevention et je desire

5444
4

M. le Mqs de Langeron Lieutent. Gl. des armées du Roy command.t en Bretagne à Brest

que sa presence et les eclaircissemens qu'il pourra donner
dissiperont tous les nuages que des rapports trop legerement
combinés ou exagerés ont jetté sur sa conduite. Je serai
en mon particulier très empressé de lui faire rendre justice.

Je suis avec respect, Monsieur, votre très humble
et très obéissant serviteur

[illegible]

a Monsieur

PARIS

Monsieur Delangeron Lieutenant
general des armées du Roy
Commandant en Bretagne

a Brest

I

Langeron Papers

vol. 1

1778 - 1780

MR. H. 5. 1

(1)

Monsieur

J'ay Receu vos ordres En datte du 25 may pour faire par moy meme L'Inspection des corps de gardes Et magazins a poudre, Sur la partie de la Cotte du Comté nantais, depuis le fort du Pillier, Jusques a penetin,
J'aurois desiré de grand Coeur pouvoir satisfaire a touts Egards a ce quils me prescrivent,
mais, Impotent de mon Bras gauche, de ma poitrine, Et de L'ouie, Et Enfin ne pouvant monter a cheval, par des douleurs de rhumatisme gouteux, Est le motif de ma raison —
J'ay chargé conjointement avec celuy de grillot de predelis, M.r Lagatine officier du Corps Royal du genie de faire a ma place la visitte de ce departement, apres laquelle Je me metterois a son retour a meme de satisfaire avec

demandes que vous me faites,
J'ay l'honneur de vous observer que les plans et profils Et Estimations qui seront a faire, seront une occupation pour laquelle J'ay Besoin du temps, qui Joints Encore aux ouvrages que J'ay a faire faire dans le chateau de nantes m'occuperont avec mon viquaire Sans Interuption

J'ose cependant vous assurer d'avance de ne pas perdre de temps pour remplir vos Intentions pour ce travail, Et ce Sans retardement,
Il n'est point parlé dans vos ordres mon general des batteries dispersées Sur cette Cotte, cependant l'officier du Corps Est chargé par Mr de grillot de faire une Estimation de chacune d'Elles En particulier pour les mettre dans L'Etat Le plus desirable, Si toute fois vous y donnés votre aprobation

Il n'Existe aucun marché pour les ouvrages des Cottes maritimes, Il paroit Indispensable de

dresser un devis general, pour proceder a
un marché des differentes Especes ~~[illegible]~~
dont les portes peuvent Etre susseptibles

J'aurois l'honn de vous adresser Le Tout
Lorsqu'il sera fait Mr grillot part demain
pour se rendre a Brest

Je suis avec respect

Monsieur

Votre tres humble Et tres
obeissant serviteur
Curé Dumontier de Brisce

nantes le 14e juin 1778

État des Officiers désignés par M. le Comte de Vaux pour commander les Grenadiers et Chasseurs qui feront l'avant-garde des Divisions au moment du débarquement.

Brigades	Noms des Officiers	Grades
	MM	
1.re Navarre / Vexin	de Savonnières	Major de Navarre
2.e Normandie / Loraine	de Bufferent	Lt. Colonel de Lorraine
3.e Bourbonnois / La Couronne	de Bressolles	Lt. Colonel de Bourbonnois
4.e Flandre / Rl. Comtois	Chr. de Lorat	Major de Flandre
5.e du Roi		
6.e Royal / Rl. Deux Ponts	Bn. d'Esbeck	Lt. Colonel de Rl. deux Ponts
7.e Rl. des Vaisseaux / Boulonnois	Chr. de La Garde	Lt. Col.el des Vaisseaux
8.e Touraine / Orléans	Cte. Duprat	Lt. Col.el d'Orléans
9.e Savoye Carignan / Saintonge	Chr. de la Valette	Lt. Col.el de Saintonge
10.e Soissonnois / Barrois	D'Anselme	Lt. Col.el de Soissonnois
11.e Limosin / Conti	de Bonnissoux	Major de Limosin
12.e Du Maine / Beauce	D'ambrugeac	Lt. Colonel du Maine.

N.a Les officiers cy dessus feront la traversée sur les Batiments qui leur seront désignés par l'État d'embarquement de leur Régiment et au signal de débarquement lorsqu'on mettra leurs chaloupes à la mer, ils s'y embarqueront pour aller prendre les grenadiers et chasseurs de leur Régiment et former en débarquant le Bataillon de leur Brigade./.

a St. Malo le 23 Juin 1779./ [illegible]

Liste des Troupes

Cavalerie

M.tre de camp général
Royal allemand
Saxe. Hussards
Dauphin Dragons
Normandie
Flandre, Alsace.

Infanterie

. Allemagne
. Nassau
. Salis-Samade
. Reinach
. Bouillon
. Provence
. Saintonge
. Dauphiné
. Ventimille
. Châteauvieux
. Diesbach
. Aunis
. Royal Bourbon
. Castellas
. Cooten
. Vigier
Lafore, artillerie
Gardes Françaises
Id. Suisses

6000 ...

21080 homm.

Total g.ral ... 25 bat.

Extrait du Dispositif de l'embarquement

ou sont désignés M.M. les off.ciers du Génie de la Division de St. Malo, les bâtimens sur les quels ils s'embarquent et les noms des Régimens.

Batimens	Régimens	Noms de M.rs les Ingénieurs
		M. M.
Le Superbe	Orleans	Dumoulins Colonel
le C.te de Narbonne	Grenadiers de Neustrie	Devaux L.t C.l
l'union	Saintonge	Delapommerie aide major
l'Escarboucle	R.al Vaisseaux	Letourneur Cap.ne
le Ch.er Delaroque	Barrois	Cholorey Cap.ne
le grand St. Pierre	Limosin	De Boussemare Cap.ne
St. Africain	Conti	De Bosquillon Cap.ne
le St. Esprit	Touraine	Dargents Cap.ne
le Delphin	Savoye	Detruslard Cap.ne
La Ste. Louise	Dumaine	Delespinasse
Le Jean Louis	R.al Comtois	Deboucau
le Glorieux	Grenadiers de Turenne	Le Ch.er Duportail Cap.ne
Le Mesnil	Bourbonnois	Meunier L.t

5

Monsieur,

Je n'ai pu arriver à Morlaix que cette nuit. Dez ce matin je me suis informé où logeoit Monsieur de Larrus pour aller conférer avec lui : j'ai appris qu'il étoit parti de bonne heure pour Brest : Monsieur de Larrus a fait déjà les dispositions les plus sages pour nos dépôts de malades. je comptois lui rappeller ce que j'avois eu l'honeur de vous proposer pour l'abbaie des bernardins du Relecq, lieu très propre

pour rétablir des malades et pour en contenir un grand nombre ; mais vous aurés été à même, Monsieur, d'expliquer vos intentions à cet égard à M. de Larrue lorsqu'il vous aura rendu compte de sa mission.

Je suis avec le plus profond respect

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur
Macé de Richebourg
maire

Morlaix le 22 7bre 1779

Detachements d'Inf.ie,

Embarqués à Bord des Vaiss.x

du Roy en 1778 et 1779,

qui ne sont point encore

de retour des Colonies.

État des Détachements d'Infanterie embarqués à bord des Vaiss.x du Roi en 1778 et 1779, au Port de Brest, et qui ne sont point encore de Retour des Colonies.

Régiments qui les ont fournis	Noms des Vaisseaux		Commandants	Époques de leur départ de la Rade de Brest	Escadres, Division ou destina.on particu.lière d'où étoient les Vaiss.x	Officiers	Sergents	Caporaux	Tambours	Fusiliers	Nombre d'hommes par Détachem.	Nombre d'hommes par Régim.	Observations
Foix	le Robuste	74	Cte de Grasse, c.n.	14 J.er 1779	de l'escadre de m. le Cte de Grasse		1	2	–	16	20		ce détachem. a été embarqué le 11 J.er 1779
	le Fendant	74	de Vaudreuil	15 Xbre 1778	de la division de m. le m.is de Vaudreuil	de Montaud Cne; de Montaud Lt	2	4	1	43	50		le 20 9bre 1778. resté au Sénégal
	le Dauphin Royal	70	de Mithon	14 J.er 1779	de l'escadre de m. le Cte de Grasse		1	3		16	20		le 11 Janvier 1779
	le Sphinx	64	de Soulange	15 Xbre 1778	de la division de m. le m.is de Vaudreuil	Puymimont Cne; de Murols Lt	4	8	1	87	100	406	le 9 9bre 1778
	le Vengeur	64	de Retz	11 J.er 1779	de l'escadre de m. le Cte de Grasse	Danglars Cne; d'Arblade Lt	2	4	1	77	84		11 Janvier 1779
	le Réfléchi	64	de Cillart	1er mai 1779	de celle de m. de Lamotte Picquet	de Nogues Lt	2	4	1	59	66		31 mars idem
	l'Artésien	64	de Peynier	2d. jour		de Liard Lt	2	4	1	59	66		31 mars idem
						8	14	30	5	357			
La Reyne	le Fendant	74	de Vaudreuil	15 Xbre 1778	de la division de m. le m.is de Vaudreuil	Dejean Cne; de Belleville Lt	4	8	1	117	130	180	17 9bre 1778
	le Sphinx	64	de Soulange	2d. jour		Cher de Linchamps Cne; de Montagnac Cne en second	2	4	1	43	50		20 9bre 1778. resté au Sénégal
						4	6	12	2	160			
Languedoc	le Magnifique	74	de Brach	11 J.er 1779	de l'escadre de m. le Cte de Grasse	Deffrans Cne; de Natte Lt	4	8	1	93	106		les 28 9bre 1778 et 11 Janvier 1779
	le Sphinx	64	de Soulange	15 Xbre 1778	de la division de m. le m.is de Vaudreuil	de Bertrand Cne; d'Allegrie Lt	2	4	1	42	49	261	20 9bre 1778. resté au Sénégal
	l'Amphion	50	Ferron du Quengo	1er mai 1779	de l'escadre de m. …	de Sauveterre Lt	2	4	1	53	60		31 mars 1779

	le fier	50	de Turpin	25 Xbre 1779	en destination particulière à St. Domingue	Le Grand Sr.	1	3	4		40	46		5 Xbre 1778
							6	10	20	3	228			
Walsh	le Diademe	74	Dampierre	2 mai 1779	de l'Escadre de m. de lamothe Piquet	Obrien Cne / Plunkett Lt	2	2	4	1	79	86		1er avril 1779
	le Robuste	74	de Grasse, cn.	14 juin	de celle de m. le Cte de Grasse	Roche Cne / Begges Sr	2	3	8	1	74	86		23. 9bre 1778.
	le Fendant	74	de Vaudreuil	15 Xbre 1778	de la division de m. le mis de Vaudreuil	de Sarsfield Cne / de maccarty Lt	2	3	4	1	43	50	394	le 20 en ... restés au Sénégal
	l'annibal	74	de la motte Piquet, cd.	1er mai 1779	de l'Escadre de m. de lamothe Piquet	d'arcy Cne / Kaly Sr	2	2	4	1	79	86		2. avril 1779
	le Dauphin Rl.	70	de Mithon	14 juin	de celle de m. le Cte de Grasse	Nagle Cne / Plunkett Lt	2	3	9	1	73	86		23 9bre 1778.
							10	12	29	5	348		1241	

Récapitulation

Régiments	Nombre d'hommes embarqués sur les vaisseaux d'Escadres dont le Cte de Grasse	de m. de lamotte Piquet	de la division de m. le mis de Vaudreuil	destination particulière à St. Domingue	Total par Régiment	Observations
Dillon	124	132	150		406	dont 50 restés au Sénégal
la Reine			180		180	50 id.
Languedoc *	106	60	49	46	261	49 id.
Walsh	172	172	50		394	50 id.
	402	364	429	46	1241	199 hommes
	1241					

à quoi on croit devoir ajouter les 20 hommes du Regt. de Rl. Corse embarqués en 1779. à St. malo à bord du Cotter le Cerf destiné pr l'amérique et dont on n'a aucune nouvelle { 20

1261 hommes

Brest le 2. février 1780.

* Indépendamment des 6. offrs et des 261 hommes ci contre ce régiment a détaché un Garde porte-drapeau et un sergent pour être chargés de la conduite des recrues de l'Isle de Ré embarqués pour St. Domingue.

Détachements d'Infanterie,

Embarqués à Bord des Vaux du Roi

en 1778 et 1779

qui ne sont point encore de retour

des Colonies

État des Détachements d'Infanterie, embarqués à bord des Vaisseaux du Roi en 1778, et 1779, au Port de Brest, et qui ne sont point encore de retour des Colonies

Régiments qui les ont fournis	Noms des Vaisseaux		Commandants	Époques de l'Embarquement des détachements	Époques du départ des Vaux de la Rade de Brest	Escadres, Division ou destination particulière dont étoient les Vaisseaux	Composition des Détachements: Officiers		Sergents	Caporaux	Tambours	Fusiliers	Nombre d'hommes par détachement	Nombre d'hommes par Régiment	Observations
Forés	Le Robuste	74	Cte de Grasse c.de	11. Fév. 1779	14 Fév. 1779	de l'Escadre de Mr le Cte de Grasse			1	3		16	20	406	
	Le Fendant	74	de Vaudreuil	20.9bre 1778	15.Xbre 1778	de la division de Mr le Mis de Vaudreuil	de Montaud Cne 1 de Montaud Lt 1	2	2	4	1	43	50		restés au Sénégal
	le Dauphin Royal	70	de Mithon	11. Fév. 1779	14 Fév. 1779	de l'Escadre de Mr le Cte de Grasse			1	3		16	20		
	Le Sphinx	64	de Soulange	9.9bre 1778	15.9bre 1778	de la division de Mr le Mis de Vaudreuil	Guiraymont Cne 1 de Murola Lt 1	2	4	8	1	85	100		
	Le Vengeur	64	de Retz	11. Fév. 1779	14 Fév. 1779	de l'Escadre de Mr le Cte de Grasse	d'Anglars Cne 1 d'Arblade Lt 1	2	2	4	1	72	81		
	Le Réfléchi	64	de Cillard	31 mars	1er mai	de Celle de Mr de Lamotte Picquet	de Nogues Lt		1	2	4	1	59	66	
	L'Artésien	64	de Peinier	du d. Jour	le d. Jour		des Fiard Lt		1	2	4	1	59	66	
La Reine	Le Fendant	74	de Vaudreuil	17.9bre 1778	15.Xbre 1778	de la division de Mr le Mis de Vaudreuil	Desnoës Cne 1 de Belleville Lt 1	8 2	4	8	1	117	130	180	
	Le Sphinx	64	de Soulange	20 du d.	le d. Jour		de Clinchamps Cne 1 de Montagnac s. Lt 1	2	2	4	1	43	50		restés au Sénégal
* Languedoc	Le Magnifique	74	de Braché	28 du d. et 11. Fév. 1779	14 Fév. 1779	de l'Escadre de Mr le Cte de Grasse	d'Effrans Cne 1 de Nattes Lt 1	4 2	1	8	1	93	106	261	
	Le Sphinx	64	de Soulange	20.9bre 1778	15 Xbre 1778	de la division de Mr le Mis de Vaudreuil	de Bertrand Cne 1 d'Alleyrac Lt 1	2	2	4	1	42	49		restés au Sénégal
	L'Amphion	56	Ferron du Quengo	31 mars 1779	1er mai 1779	de l'Escadre de Mr de Lamotte Picquet	de Lasseterre Lt	1	2	4	1	53	60		* Indépendamment des 6 offrs et 261 hommes ci contre, ce Régiment a détaché

Walsh	Le Fier	50	de Turpin	5 8bre 1778	25 8bre 1778	à St. Domingue	Le Grand	1	3	7		40	46		et un sergent pour être chargé de la conduite des Recrues de l'isle de Ré, embarqués pour St. domingue.
								6							
	Le Diadème	74	Dampierre	1er avril 1779	2 mai 1779	de l'Escadre de m. de lamotte Piquet	Obrien 1er / Plunkett 2e	2	2	4	1	79	86		
	Le Robuste	74	de Grasse, cd	23 9bre 1778	14 janvier	de l'Escadre de m. le cte de Grasse	Roche 1er / Begge 2e	2	3	5		74	86		
	Le Fendant	74	de Vaudreuil	20 du do	15 Xbre 1778	à la division de m. le mis de Vaudreuil	de Sarsfield 1er / de macarthy 2e	2	2	4		42	50	294	restés au Senegal
	L'Annibal	74	lamotte Piquet, cd	2 avril 1779	1er mai 1779	de l'Escadre de m. de lamotte piquet	d'arcy 1er / halys 2e	2	2	4	1	79	86		
	Le dauphin Royal	70	de Mithon	23 9bre 1778	14 janvier	de l'Escadre de m. le cte de Grasse	Nagle 1er / Plunkett 2e	2	3	9	1	72	86		
								10						1341. hommes	

Récapitulation

Régiments	Nombre d'hommes Embarqués sur les Vaisseaux composant					Observations (c)
	les Escadres		de la division de m. le mis de Vaudreuil	Destination particulière à St. Domingue	Total par Régiment	
	de m. le Comte de Grasse	de m. de lamotte Piquet				
Forez	134	132	140		406	dont 50 Restés au Senegal
la Reine			180		180	do 50 do
Languedoc	106	60	49	46	261	do 49 do
Walsh	172	172	50		294	do 50 do
	412	364	419	46	1341	199 hommes
	1241					

(a) à quoi on croit devoir ajouter les 20 hommes du Reg. du Rl Corse embarqués en 1779 à St. malo à bord du Cotter le Rossignol destiné pr. l'amérique et dont on n'a aucune nouvelle — 20

1361. hommes

(b) Brest le 2. fevrier 1780.

formant la Garnison des Vaux et Frégates du Roy composant les Escadres de m. m. le Cte de Guychen et de Beaussset

État des Détachements d'Infanterie embarqués pour la garnison des vaisseaux et frégates du Roi des Escadres commandées par M. M. le Cte de Guichen et Chr de Beaussset le 10. Janvier 1780, des pertes qu'ils ont éprouvées pend.t leur séjour dans la Rade de Brest et des remplacements qu'il a fallu faire jusqu'au 31. du d. mois Inclusivement pour les completter

Régiments	Noms des Vaisseaux et Frégates	Canons	Noms des Capitaines Commandants	Composition des Détachements — Officiers	Bas officiers tambours et fusiliers	Nombre d'hommes fournis par Régiment	À l'hôpital de Brest	Morts	Nombre d'hommes manquants qui ont été remplacés jusqu'au 31 Janvier 1780 pour completter les détachemts		Observations
				Détachements fournis par les Régiments de la Garnison de Brest							
Poitou	Le Palmier	74	m. m. Chr de Montteil	m. m. Dallard Cne, Beaumont Lt, Le Blanc s. Lt	3	114	454	7	1	8	21	
	Le Destin	74	de Goimpy	de la Solly Cne, Sherty Lt, Richbuffte s. Lt	3	114		8	"	8		de l'Escadre de M. le Cte de Guychen partie le 2. février 1780
	Le Solitaire	64	de Cice	de Jaubert Cne, [illegible] Lt	2	77		5	"	5		
	La Néréide	30	de Vigny	[illegible] Lt	1	35		—	"	"		
	Le Glorieux	74	de Beaussset, Cd.	de Jauret Cne, Chr de Monty Lt, Chr de Lamartinière s. Lt	3	114		"	"	"		de l'Escadre de M. le Chr de Beaussset partie le 12. Jer 1780. avec celle Espagnole Commandée par M. de Gaston.
Orléans	La Victoire	74	Chr d'Albert de St Hypolite	de Basserut Cne, de Rochès Lt, de la Courge s. Lt	3	114	454	12	1	13	41	
	L'Entreprenant	74	du Plessis Pascault	Amailhon Cne, de Rochancourt Lt, de Sallière s. Lt	3	114		11	9	20		de l'Escadre de M. le Comte de Guychen
	L'Actionnaire	64	de Larchantel	Chr de Boisgency Lt, [illegible] s. Lt	2	77		2	4	6		
	La Diane	30	de Lambert aîné	de St [illegible] Lt	1	35		"	2	2		
	Le Zodiaque	74	de la Porte Vezins	* de Laignan Lt en pr, de Mayrin Lt, de Sime s. Lt	3	114		"	"	"		de l'Escadre de M. de Beaussset partie le 12 Janvier 1780. * marchant Come Capne Commandt.
La Sarre	Le Conquérant	74	de Réals	de Laubanie Cne, de Lamothe Lt, de Loyac s. Lt	3	114	459	1		1	16	
	L'Indien	64	Balleroy	Chr du Jarquet Cne, de Amonville Lt	2	77		1		1		
	Le Caton	64	de Framond	* de Beriès Lt, de Juley Lt	2	—		4	3	–		de l'Escadre de M. le Comte de Guychen
	Le Triton	64	de Brodes	* de Bengier Lt, des Exupery Lt	2	77		–		–		* marchant Comme Capne en second
	Le Citoyen	74	[illegible]	de Montcourdier Cne, de Lubersac Lt, d'Avennes s. Lt	3	114		—	—	"		
Bassigny	La Bourgogne	74	de Marin	de Goguet Cne, de Montdevy Lt, de Mouchan s. Lt	3	114	227	"	"	"	"	de l'Escadre de M. de Beaussset partie le 12 Janvier 1780.
	Le Scipion	74	Chr de Durfort	de Bardon Cne, de Fromental Lt, de Chatillon s. Lt	3	113		1*	"	"		* n'a pas été remplacé lors du départ de cette Escadre le Régiment étant alors à Quimper.
	La Couronne	80	Cte de Guichen Lt Gal									
	L'Hercule	74	d'Amblimont									Ces 3. Vaux ont été fournis par le Corps Ral de la marine
	St Michel	64	d'Aymard									
					42	1594		60	19		"	
				Détachements venus sur les Vaisseaux de Toulon pour se joindre à l'Escadre de M. le Cte de Guychen							
Provence	Le Triomphant	80	de Sade Ch. d.	du Bousquet Cne, de Sexbere Lt, de Corvol s. Lt	3	—						Ce détachement étoit de 100 h.mes mais il en est resté 2 à l'hop.al du Ferrol, 1 à celui de Brest, 1 en prison et 3 morts
	Le Pluton	74	de La Clocheterie	de Roquefort Cne, de Mellier Lt	2	65						Ce détachem.t étoit de 75 h.mes mais il en a laissé 2 aux hôpit.x du Ferrol et 8 à Brest. il a passé à Brest du Bazon qui avoit été embarqué à Toulon sur le Pluton
du Perche	Le Souverain	74	Commandeur de Glandevez	Delafare Cne, Chr de Fontarache Lt	2	68						Ce détachement étoit de 95. mais il en est resté dans les hôpitaux du Ferrol 6. de la Corogne 4. de Brest 16 et un mort
					7	210						

Récapitulation

Escadres	Leur Composition		Nombre d'hommes d'Infanterie Existants au 31 Janvier formant les garnisons des Vaiss.x et Frégates		Total	Observations
	Vaisseaux	Frégates	Fournis par la garnison de Brest	Fournis par celle de Toulon		
Commandée par M. le Cte de Guichen pour l'Amérique partie le 2. février 1780	17 dont {un de 80, 10 de 74 et 6 de 64}	2	1069 / 70 {1139}	210	1349	Les garnisons de 3 des V.x (la Couronne de 80, l'Hercule de 74 et le St Michel de 64) ont été fournies par le Corps Royal de la marine
Commandée par M. de Beausset jointe à celle Espagnole de M. de Gaston partie le 18 Janvier 1780	4 de 74		455		455	
	21 V.x	2 Fr.es	1594	210	1804	

Pertes essuyées par les détachem.ts et malades restés dans les hôpit.x

			Morts	Malades
Sur les détachements fournis par la Garnison de Brest dont le remplacem.t a été fait	à l'hôpital de Brest	morts	19	
		malades		60
Sur ceux fournis par la garnison de Toulon dont le remplacement n'a pu être fait	Restés à l'hôpital {du Ferrol 10, de la Corogne 4, de Brest 41}			55
	mise en prison à Brest			1
	morts à la mer, ou dans les hôpitaux		4	
			23	116
			139	

Les détachements {de la garnison de Brest étoient de — 1594; Ceux de Toulon de ([illegible]) 270} 1864

A quoi ajouter le remplacement fait par la Garnison de Brest de — 78

Partant il a été réellement fourni par l'Inf.ie 1942 hommes.

A Marly le 24 8bre 1779.

[Bu]reau du [M]ouvement des Troupes.

Le Roi jugeant convenable au bien de son service, Monsieur, de faire passer quatre bataillons d'infanterie dans les colonies de l'amerique, j'ai l'honneur de vous prevenir que sa majesté a choisi pour cette destination le second bataillon du Regiment de Royal Comtois que vous commandés. Son intention est en consequence que le bataillon soit porté avant son depart a 750 hommes effectifs en prenant sur le fond du premier bataillon les hommes de bonne volonté qui seront necessaires pour le porter à ce complet, et qui doivent etre choisis parmi les jeunes gens les plus robustes, et les plus en etat de servir utilement. La compagnie de chasseurs marchera avec le second bataillon, et celle des grenadiers restera en france avec le fond du premier bataillon.

Sa majesté a decidé que le second bataillon seroit commandé par le plus ancien capitaine du d. bataillon, aucun des officiers superieurs de l'Etat major ne devant suivre sa destination, mais elle veut bien permettre aux officiers des deux bataillons de s'arranger entre eux de maniere que ceux du second qui auroient des raisons majeures et indispensables pour desirer de rester en france, puissent être remplacés par ceux du premier bataillon qui voudront marcher de bonne volonté à leur place et sur l'Etat que vous voudrés bien m'en adresser je leur ferai expedier les lettres de passe dont ils auront besoin.

Je donne des ordres pour faire payer à ce bataillon une avance de trois mois de solde, afin de mettre les officiers et soldats en état de se pourvoir des differents effets qui leur sont necessaires avant leur embarquement, ils recevront la subsistance en gratification pendant la traversée. Le bataillon jouira dans les colonies du même traitement reglé aux autres troupes qui y sont employées, comme les dispositions sont faites pour son embarquement à Brest qui doit avoir lieu vers le commencement du mois de decembre prochain. J'adresse les ordres de sa majesté pour le faire rendre à St Renan ou il restera jusqu'au moment de son depart.

Le semestre n'aura pas lieu pour le second bataillon qui doit s'embarquer, excepté en officiers, mais sa majesté trouve bon que vous vous absentiez, ainsy que le colonel en second, et les autres officiers du 1er bataillon, qui sont dans le cas de jouir du semestre cette année. —

M. de Castéja colonel commandant du Regt d'Infie de Royal Comtois.

Toutes les Tentes d'Officiers et les Effets de Campement dont le Régiment est pourvu doivent rester au premier Bataillon.

J'ai l'honneur &c. Signé Le Pce de Montbarey

7. Je demande à Monsieur de la Bove de faire deposer dans les magasins du Roy à Rennes les Tentes d'officiers et les Effets de Campement dont le Régiment de Royal Co est pourvu, étant inutile que le premier Bataillon les emmene a sa suite lorsqu'il se rendra a sa nouvelle destination. /.

État de MM. les officiers d'Inf.[ie] des Régim.[ens] de la Garnison de Brest embarqués avec des détachemens sur les V.[aux] et Frégates des Escadres commandées par MM. le Cte de Guichen et Ch.[er] de Beausset, avec les Époques auxquelles ils se sont rendus à bord et que les d. V.[aux] et Frégates ont été en Rade

Noms des Régiments	Noms des Vaisseaux et Frégates	Noms des Capitaines Commandants	Noms de MM. les Officiers d'Infan.[ie]	Leur Grade	Époques de l'Embarquem.[t] des Officiers	Époques auxquelles les V.[aux] et Frégates ont été en rade	Observations
Poitou	Le Palmier	Ch.[er] de Monteil, c.d.	MM. d'Allard	Cap.[ne]	3 J.[er] 1780	1.er J.[er] 1780	En rade par continuation
			de Maumont	Lieut.[t]			
			Le Blanc	S. L.[t]			
	Le Destin	de Goimpy	de la Folly	Cap.[ne]	19 du d.	19 du d.	
			d'Herly	Lieut.[t]			
			Richoufftz	S. L.[t]			
	Le Solitaire	de Brice	Joubert	Cap.[ne]	25 X.[bre] 1779	4 X.[bre] 1779	
			Desangiers	Lieut.[t]			
	La Néréide frég.	de Vigny	de la Martinière	Lt.	1 J.[er] 1780	1.er J.[er] 1780	Id.
	Le Glorieux	de Beausset, c.d.	de Faure	Cap.[ne]	10 du d.	le d. jour	Id.
			Ch.[er] de Monty	Lt.			
			Ch.[er] de Lamartinière	S. L.[t]			
Orléans	La Victoire	d'Albert St Hippolyte	de St Auberoit	Cap.[ne]	10 Janvier	1.er Jan. 1780	Id.
			de Croeser	Lt.			
			de la Corrège	S. L.[t]			
	L'Intrépide	Duplessis Pascault	Amarithon	Cap.[ne]	10 du d.	le d. jour	Id.
			de Bosquevert	Lt.			
			de Fallière	S. L.[t]			
	L'Actionnaire	de Larchantel	Ch.[er] de Boisragon	Cap.[ne]	1er du d.	2 X.[bre] 1779	
			de Crivio	Lt.			
	La Diane frég.	de Chambertrand	de Leseure	Lt.	5 du d.	1er Jan. 1780	Id.
	Le Zodiaque	de Laporte Vezins	de St Aignan	Lieut. 1er	10 du d.	le d. jour	Id.
			de Meyran	Lt.			
			de Sime	S. L.[t]			
La Sarre	Le Conquérant	[illegible]	de Lambertie	Cap.[ne]	26 J.[er] 1780	1.er J.[er] 1780	Id.
			de La Mothe	Lt.			
			de Royac	S. L.[t]			
	L'Indien	Ch.[er] de Balleroy	Ch.[er] du Parquet	Cap.[ne]	21 du d.	18 Janvier	
			Damonville	Lt.			
	Le Caton	de Framont	de Bertrix	1er S. L.	18 du d.	1er X.[bre] 1779	
			de Buley	2[d] S. L.			
	Le Triton	de Boades	Desbruyères	1er Lt.	11 du d.	11 J.[er] 1780	
			de St Laupery	2[d] Lt.			
	Le Citoyen	de Nieul	Montcourier	Cap.[ne]	31 X.[bre] 1779	2 du d.	Id.
			d'Aubarez	Lt.			
			d'Avennes	S. L.			
Bassigny	La Bourgogne	de Marin	de Joquet	Cap.[ne]	10 J.[er] 1780	le d. jour	Id.
			de Montbeey	Lt.			
			de Mouchan	S. L.			
	Le Scipion	Ch.[er] de Dufort	de Bardon	Cap.[ne]	le d. jour	le d. jour	Id.
			Fromental	Lt.			
			de Chatillon	S. L.			

Monsieur Le Comte

Messieurs Les fermiers Généraux de Bretagne ont effectivement résisté à L'arrangement provisoire de Monsieur Le Marquis D'aubeterre dont j'ay eu L'honneur de vous remettre une Ampliation. Ils pourroient absolument décider à faire Exécuter L'arrêt de la Cour de Parlement de Bretagne en se réplicant sur ce que cet arrêt a été obtenu sur les Conclusions de Monsieur Le procureur Gal Syndic des Etats. en effet, Monsieur Le Comte, tout ce qui est arrêté a la diligence de ce Magistrat principal concernant les fermes de Bretagne ne peut être détruit que par les Etats mêmes assemblés. un adjudicataire des fermes qui s'aviseroit de déroger aux Loix et aux reglemens en augmentant ou diminuant les Impots ou en cessant de donner à son administration et

L'activité qu'elle exige et les faveurs qui donnent une plus grande ouverture aux droits, feroit appellé en réparation pour dommages et intérêts avec toutes les Seigneurs droit conformément aux permissions qu'il donne Lorsqu'il entre en jouissance.

Je vois avec d'autant plus de peine, Monsieur Le Comte, que L'arrangement de Monsieur Le Marquis Dautherre n'ait pas lieu, que je me trouve forcé contre mon inclination de faire percevoir les droits chez les traiteurs sur toutes les boissons qui y entrent sous quelque dénomination que ce soit.

Si cependant les traiteurs se concilioient sur Le demy droit, et que cela se fit d'accord commun, L'autre moitié seroit attribuée à la Consommation de Messieurs Les officiers. L'arrangement seroit d'autant plus raisonnable que ces traiteurs auroient la liberté de détailler leur vin au dehors comme au dedans comme s'ils acquittoient le droit entier. alors Ils auroient du vin distingué, c'est à dire d'un plus haut prix que le vin ordinaire pour satisfaire les Goûts : les vins chers ne payent pas plus de droits que le vin commun. Cet arrangement leur seroit

encore avantageux en ce que le détail étranger aux tables de MeM^rs les Officiers excéderoit de beaucoup la moitié de leur consommation totale sur laquelle moitié la perception se trouveroit établie sans recherche de la plus forte consommation par les particuliers, voyageurs ou habitans. définitivement, Monsieur Le Comte, Ils ont le plus grand intérêt d'opter, sinon sous peu de jours ils seront la perception totale s'ouvrir dans leur maisons sans pouvoir revenir contre. vous sçavez comme moy que les Ministres protegent l'autorité du Parlement de Bretagne a la diligence des magistrats representant pour les Etats. s'il étoit possible de faire assembler ces gens la chez vous, Monsieur Le Comte, ou tel autre chef de Corps qu'il vous plairoit, on parviendroit surement à applanir leurs mauvaises difficultés en leur expliquant bien toutte la force de l'autorité qui doit vaincre surement leur obstination. Jusqu'à présent Ils ont regardé tout ce qui s'est passé comme un jeu, et cela sans doute d'après des propos indiscrets de jeunes gens.

La Notification que j'ay fait faire contre les transports de vin aux auberges en bouteilles m'a été presentée toutte affaire cessante. J'aurois eu l'honneur de vous faire ma cour et de vous entretenir à ce sujet si je n'étois retenu depuis 15 jours par un accident qui m'est arrivé

qui me force de garder la Chambre; je suis Impatient
de ma Guérison pour pouvoir vous dire souvent de
vive voix beaucoup de choses qui vous satisferont surement

Je suis avec le plus profond Respect,
Monsieur Le Comte,

Votre très humble &
Très obéissant serviteur
Boüillon

Brest 18. 8.bre 1779.

Escadre, commandée par M. le C.te de Guichen, lieutenant général des armées navales.

Passagers, au compte du Roi, sur les vaux et frégates de l'escadre de M. le C.te de Guichen.

La Couronne,

commandée par M. de Buor, cap.e de vaisseau, sous les ordres de M. le C.te de Guichen, lieuten.t g.ral

A la table.

M. Le M.is de S.t Simon, colonel au reg.t de Touraine.
M. de Menouville, major.
M. de Launay, cap.e des grenadiers.
M. Parmentier, Lt.
M. François, s. Lt.
Le S. Firmin, chirurgien major à S.t Domingue.

(1. ration)

Le S. Pechon, dessinateur de M. de Moulceau, direct.r des fortif. à S.t Domingue.

A la ration.

45. bas off.rs et grenadiers de Touraine.

} Domestiques.

Le Triomphant,
commandé par M. le Ch.^r de Vaudr..

A la table.

M. le Bon de Vivier, colonel d'inf.^ie
M. du Boulet, cap.^e en 2.^d des chasseurs de F.^ch Comtois.
M. d'Espainville, S. L.^t
M. de Briauvai, cap.^e au rég.^t de Champagne.

A la ration.

40. Chasseurs de F.^ch Comtois.

} Domestiques.

Le Palmier,
commandé par M. le Ch.^er de Monteil.

A la table

M. Taffart, intend.^t à St Domingue.
M.^de Taffart, son épouse.
M. Le Brasseur, ordonnateur au Cap.
Le S.^r ... Secret.^re de M. Taffart.
Le S.^r ... id.
M. Beaumont, cap.^e des Grenadiers
M. Patel, L.^t
M. Des Flecher, S. L.^t

A l'office

.. Femme de ch.^bre de M.^de Taffart.
.. id.
.. Domestique de M. Taffart
.. id.

A la ration.

45. Bas off.^ers et Soldats de Lorraine.

La Victoire,

commandé par M. le Chev. d'Albert S.t Hypolite.

A la table.

M. Le Mort, ordonnateur à la Grenade.
M. Prevôt, garde-magasin g.al d'id.
M. de Romefort, cap.e au reg.t de Tourraine.
M. Henri de S.t Simon, cap.e en 2.d
M. de Vaubercey, L.t
M. Préchateau, id.
M. Banat, s. L.t
M. La Boteliere id.

Nourris par le munition.re sur le pied de 2 rations, chacun.

Le S. Philipe, chirurg. aide-major à la Grenade.
Le S. Fraine, Secret.re de M. le Mort.
Le S. Raimond, id.

A la ration.

138 bas off.rs et soldats de Tourraine.

Le Conquerant,

commandé par M. de Réal cap.e de v.au

A la table.

M. Du Vergier, cap.e au reg.t de Champagne.
M. le Chev. de Maillau, L.t
M. de Savery, cap.e au reg.t de Tourraine.
M. Clamouze, cap.e en 2.d
M. Hemard, L.t
M. Branche, L.t en 2.d
M. Mathey, S. L.t
M. Blondel d'Azincourt id.

A la ration

131 Bas off.rs et soldats d'id.

{ Domestiques.

Le Citoyen

commandé par M. le Mis. de Lieut.

Ma table.

M. de Peroux, capne. au regt. de Champagne.
M. de la Chassagne, Lieutenant
M. Damoiseau, id.
M. Penseplance, capne. en 2o. au regt. de Touraine
M. de Cossac, S. Lt.
M. de Quinteville, id.
M. de la Feuillade, Lt. en 2o.
M. Martinet, cadet gentilhomme.

Ma ration

45. Soldats de Touraine

Le Destin

commandé par M. le Cte. du Maitz.

Ma table.

M. le Mis. de l'Aubepine, mestre de camp de dragons.
M. Blanchet.
Le S. Seguineau, secretre. de M. de l'Aubepine.
M. . . . . . capne. des chasseurs de Rt. Comtois.
M . . . . . capne. en 2e.
M . . . . . Lt.
M . . . . . Lt.

Ma ration

100 Bas offrs. et Soldats de Rt. comtois.

. .
. .
. . } Domestiques.
. .

L'hercule,
commandé par M. le Cte. d'Amblimont.
A la table.

M. le Merchier, S. Lt. au regt. de Champagne.
M. de Vatrouville, id.
M. de Sarrasin, capne. au regt. de Tourraine
M. le Chr. de Mirabeau, capne. à la suite.
M. le Chr. de Pomery, Lt.
M. de Sabardin, Lt.

A la ration

49. Bas offrs. et soldats d'id.
Domestique.
id.

Le Souverain,
commandé par M. de Glandevez.
A la table.

M. de Beville, offer. au regt. d'Armagnac.
M. Aubry, id.
M. de Bunigny, id.
M. de Buineret, capne. cmt. au regt. de Mal Comtois.
M. du Terre, S. Lt.

A la ration

40. Bas offrs. et soldats d'id.

Le Pluton
commandé par M. de la Marthonie.
A la table.

M. le Vte. de Tresan, capne. au regt. d'Enghien
M. Chardin, offer. dans les troupes de St. Domingue.
M. Bellew, capne. au regt. de Walsh.
M. O Riordan, Lt.
M. Barry, S. Lt.
M. hiliard d'Auberteüil, procureur du roi à la Grenade.
Melle. sa sœur.

A la ration.

55. Soldats de Walsh.

~~à la ration.~~

L'Indien,
commandé par M. de Balleroi.

À la table.

M. de Biré.
M. de Plausine, S. Lt. au regt. de Champagne.
M. de Thorene, capne. au regt. de Touraine.
M. de St. Felix, capne. en 2d.
M. le Mis. du Châtelet, Lt.
M. de Vivampierre, id
M. du Fouquai, S. Lt.
M. de Maretz, id

À la ration

132. Bas off.ers et Soldats d'id
domestiques.
id
id

L'Intrépide,
commandé par M. du Plessis Pascault.

À la table.

M. Le Chev. de Mahoni, colonel à la suite du regt. de Walsh.
M. de Schawenborl, Lt. de mineurs.
M. capne.
M. . . . . capne. en 2d.
M. . . . Lt.
M. . id
M. . S. Lt.
M. . . . id

À la ration

116 Bas off.ers et Soldats de Walsh.

} Domestiques

Le Solitaire,
commandé par M. le Cte. de Cicé-Champion

Ma table.

1 M. Beccard, greffier en chef à St. Domingue.
Le R. P. Trenart, cordelier.
1 M. Nagle, capne. au regt. de Walsh.
1 M. . . . . . capne. en 2o
1 M. 2e
1 M. . . . . . . id
1 M. S. Lt.
1 M. S. Lt.

Ma ration

122. bas offers. et soldats d'id

} Domestiques.

Le Dictionnaire,
commandé par M. de l'Archantel.

Ma table.

M. d'Villeoiseau, controleur à la Grenade.
M. Thibault, commissaire id
1 M. de Lochemore, capne. au regt. de Ml. Comtois
M. . . . . . . capne. en second.
M. 2e
1 M. S. Lt.
1 M. . . . . . . porte-drapeau.

Ma ration

103 Bas-offers. et Soldats d'id
Gme Divier Melac, domestique.
Jn Jer Virieu id

Le Triton

commandé par M. de Broves.

De la table

M. le Brasseur.
M. le Senechal, Lt.
M. de Valois, id.
M. du Coudrai, S. Lt.
M. de Toulon id.
M. du Vaucel de la Boutonière — cap.ne au Regiment de Viennois

De la ration

} Domestiques.

Le Caton

commandé par M. le Cte de Gramont.

De la table.

M. de Montlezun, Lt colonel au regt de Touraine.
M. Dattel, capne des chasseurs.
M. Despenau, capne en 2d.
M. de Gourcy, Lt.
M. de la Roche-Verney, id.
M. de Betz, S. Lt.
M. de Montlezun fils, id.

De la ration

105. Bas offrs et Soldats de Touraine.

domestiques.

id.

La Courageuse,
commandée par M. Delaligaudière.
Etatable
M. de Passe, capᵉ. au regᵗ. de Touraine.
M. de Bonne, Lᵗ.
Etaration
140 Bas offᵉʳˢ. et soldats d'id.

La Diane
commandée par M. de Chambertrand.
Etatable
M. de Feze, consᵉʳ. au conseil supérieur du Cap.
M. de Vezian, capᵉ. au regᵗ. de Touraine.
M. Dabac de la Chapelle, Lᵗ.
M. le Chᵉʳ. de Chataignier, Lᵗ. au regᵗ. d'Enghien
Etaration
140. Bas offᵉʳˢ. et soldats du Regᵗ. de Touraine
domestique.
id

La Gentille
commandée par M. de Villebrune.
Etatable
M. Derborder, capᵉ. au regᵗ. de Touraine.
M. de Beaudreüil Lᵗ.
M. — — —
M. de Boutoux, capᵉ. de milices à la Guadeloupe.
Etaration
140 Bas offᵉʳˢ. et Soldats d'id.

Le N.re l'Ecole,
commandé par M.

Etat-major

M. de la Porte, cap.e au reg.t de Touraine.
M. de Marcy, cap.e à la suite
M. le B.on de S.t Simon, id
M. de Pontavia, id
M. de Premoux, L.t
M. de la Croix, id
M. d'Albenas, id
M. de Montalembert id
M. le Ch.er de Marcy, S. L.t
M. de la Porte, id
M. Silvestre, chirurg. major.

Garnison

226. Bas off.ers et soldats d'id

Domestiques.

L'Union,
commandé par les.

Etat-major

M. Charlot, cap.e au regt. de Touraine.
M. d'Alose, cap.e en 2.d
M. de Campan, id
M. de Beatrix, L.t
M. le Ch.er de la Roche, id
M. de Pomery, id
M. Carrière, id
M. de Bressoles, S. L.t
M. le Cocq, id

M. Renaud, q^er maître.
M. Seigneuret, porte drapeau.
M. l'abbé Macheu, aumonier.

Ala ration

227. bas offi^rs et soldats de Touraine.

Le Tobie,

commandé vaules.

Ala table

M. Belhôte, cap^e au reg^t du B^at. dentoin.
M. Chapuis, id
M. de Fruchain, cap^e en ^d
M. de Rouverot, L^t
M. de Varensal, id
M. Lauriat, id
M. le Ch^er de Sugnie S. L^t.
M. le ch^er de Thouville, id
M. du Plesix, id

Ala ration

206. Bas offi^rs et soldats d'id

} Domestiques.

Le Majestueux,
commandé par le S. Sauvet.

Etat-major

M. Defresne, major au regt. de Rl. Comtois
M. de Bardou, capne.
M. de Villeneuve, capne. en sd.
M. Sandral, id.
M. Gareau, Lt.
M. de Rancé, id.
M. Dirrey, id.
M. de Fourreat, S. Lt.
M. de Bardou, id.
M. de Barren, id.

Ration

209 Bar offrs. et soldats d'ad.
Pre. le Roy
Pre. Aumon.
Barbanson
} Domestiques.

L'Union,
commandé par le S.

Etat-major

M. de Fitz-maurice, capne. au regt. de Walsh.
M. de Walsh, id.
M. Stack, capne. en sd.
M. Bellew, id.
M. Plunkett, Lt.
M. O'Kiervan, id
M. O'Meara, id.
M. Roche, id.
M. Meaghan, S. Lt.

M. Keating, S. Lt.
M. Barry, id
M. Cruyce, id
M. Crowly, cadet gentil-homme.
M. O. Mirdan, id
M. O. Flyn, id

Alaration

206. Bas off.rs et soldats de Walsh.
34. Recrues.
Fois. Menard, domestique.
Benoit Lefèvre, id
François, id
Heidelberg, id

L'Amphitrite,

commandé par le S.

Alatable.

M. Oneil, cap.e au reg.t de Walsh.
M. O, Zoly, cap.e en 2d.
M. Mack, lieut.
M. O. Gorman, id
M. Darell, S. Lt.
M. Marck, id
M. ______ porte drapeau
M. - - - - cadet gentilhomme.

Alaration

123 Bas off.rs et soldats d'id
34. Recrues.
Jean Giboté, domestique.
Martin Lembern, id.

Le Beauharnois
commandé par le S. Chabautat.

A la table.

M. Guyot de Guyrau.
Mde son épouse.
deux enfans du S. Guyot.
M. Boüin de Beaupré, medecin à la Grenade.
Le S. Mendie, Sre de M. le Brasseur.
Le S. da Peit, id
Le S. doner, commis p.al à la Grenade.
Le S. Beranger, commis.
Le S. Maguin, id
Le S. Lauxerrois, id
Le S. de Lort, chirurg majos.

A la ration

Le Nre Thomas, négre de M. de Roch offer d'art.ie à la martinique.
Chr. Meramby, négre.
Mie Aujeon, id
Bart Harama, id
Ante De Zoe, id
Adam, id
 id de M. de Lort.

La Jeune Héloïse,
commandé par le S.

A la table.

Le S. de Villerey, commis à la Grenade.
Le S. de Mirct, id
Le S. deverr, id
Le S. Bionard, apoth.re id

Le S. Fleuri.
La d.e Fleuri, sa femme.

A la ration.

Une negresse à M.de Petit
Victoire, negresse.
Peter, negre.
Cornelius Smith, id
J.n Muney, id
Pre Casimir, id

La d.lle le M.quis De la Fayette.

commandé par le S. Gautret.

A la table

Le S. Marchegay, cap.e march.d
La d.e deslandes, sa femme.
Le S. Deslandes Lamulot, son neveu.

Le Dalembert,

commandé par le S. Brey.

A la table.

M. de Vergen, cap.e à la suite du reg.t de Soissonois
M. offer au reg.t de R.al Comtois

A la ration

20, Bas off.ers et soldats d'id

A Brest le 31 J.er 1780.

Papiers relatifs à l'Embarquement des
Régiments de Touraine, R.al comtois, Walsh et Enghien
et de l'Escadre de M. le C.te de Guichen
partie de Brest le 2. fevrier 1780.

(30979)

July 5, 1942

N.° 9.

Embarquement

Batiments par N.os

Noms des Batimens.	Lieu où ils sont	Nos.	Regimens et autres objets qu'ils embarquent	pavillon	places à la Table du capitaine	à la Ration.	observations.
Stanislas	Havre	1.	Regt. de Navarre		36.	512.	Na. L'on ne peut evaluer au juste les places, mais l'on assure qu'il n'y en aura pas davantage, les revües de Commissaire constatant l'effectif au moment de l'Embarquement.
[A]imable Sophie	d°.	2.			22	252.	
Jeune Mercure	d°	3.			19	220.	
Marguerite	d°	4.			19	223.	
Aimable Madeleine	d°	5.			9.	113.	
Jeune Jullie	d°	6.	Regt. de Berrin		39	362	
Marie Thomas	d°	7			17	242	
L'achille	d°	8			22	326	
Le Cezar	d°	9			15	220	
Etoille Mignone	d°	10.			8	114	
[Le] Menil	St. Malo	11.	Rt. de Bourbonois		31.	341.	
Françoise	d°	12.			23	315.	
[La] Sovrie	d°	13.			7.	99	
Bélecise	d°.	14.			15	201.	
St. René	d°	15.			10.	107.	
[La] Revanche	d°	16.			7.	105.	
Bellesophie	Honfleur	17.	Rt. de la Couronne		19	323.	
Vaudamour	d°	18.			11	133.	
Miromenil	d°	19.			24	343.	
Fils unique	d°	20.			16	220	
Françoise	d°	21.			14	235.	
Escarboucle	St. Malo	22.	Rt. Rl. des Vaisseaux		27.	432.	
Le Lys	d°.	23.			17.	223.	
Victory	d°	24.			14	202.	
~~Reine du Midi~~	~~d°.~~	~~25.~~			~~7.~~	~~99.~~	
Cte. d'artois	d°.	~~26.~~ 25			9.	108.	
Concorde	d°.	~~27.~~ 26			7.	105.	
Reine du Midy		27			7	99	

noms des Batimens	d'ou ils sont	Nos.	Regimens et autres objets qu'ils embarquent	pavillons	Places à la table du capitaine	Places à la ration	observations
Le Severe	St. Malo	28.	Rgt. de Boulonnois		26.	430.	
L'hermine	d°	29			17.	232.	
Le Duc de Choiseuil	d°	30.			22	306	
La Marguerite	d°.	31.			14	199.	
Le Jeune Roland	honfleur	32.	Regt. du Roy		33	467.	
L'aimable Elizabeth	d°.	33.			14.	136.	
Le Frere et la Soeure	d°	34.			21.	231.	
Le Largo	d°	35.			21.	230.	
La Dauphine	d°	36.			19.	225.	
L'Esperance	d°	37.			20.	328.	
La Charmante Catherine Elizabeth	d°	38			14.	144.	
La Jeune Marie	d°.	39.			22	227.	
Le Vainqueur	d°.	40.			11.	117.	
La Reine de France	d°.	41.			20.	227.	
Le Comte de Fienne	d°.	42.			19.	226.	
La Nouvelle Pauline	havre	43.	Rgt. Soisonnois		23.	334.	
La D. de Chartres	d°.	44.			19.	248.	
La Diane	d°.	45.			21.	321.	
L'aimable Catherine	d°.	46.			15.	216.	
Le May	d°.	47.			8.	140.	

noms des Batimens	lieux ils sont	Nos.	Regimens ou autres objets qu'ils embarquent	pavillons	places à la table du capitaine	places à la ration	observations
Ch. de la Roque	St. Malo.	48.	Rgt. de Boulonois		27.	432.	
Pelerin	d.	49.			21.	305.	
françois	d.	50.			12.	152.	
S.t Pret	d	51.			12.	156	
Providence	d	52.			8	105.	
L. St. Pierre	St. Malo	53.	Rgt. de Limosin		27.	432.	
l'aimable marie anne	d.	54.			23	323.	
St. Jean Baptiste	d.	55.			9.	105	
l'automne	d	56.			9.	105	
l'actif	d	57.			8.	10[illegible]	
Catherine	d.	58.			7.	102.	
l'afrique	St. Malo.	59.	Rgt. de Conty		2[illegible]	43[illegible]	
D. de Chartres	d	60.			22	304	
Gentille	d	61.			12	158	
la mere de famille	d	62.			11	151.	
l'aimable Celeste	d	63.			8.	105.	
St. Esprit	St. Malo.	64.	Rgt. de Touraine		3[illegible]	442.	
l'heureuse Marie	d.	65.			23	331.	
la Jeune Jullie	d.	66.			12.	152.	
la Bonne Malouine	d	67.			11.	149.	
l'Etoille	d.	68.			9.	104.	

noms des Batimens	lieu où ils sont	nos.	Regimens autres objets qu'ils embarquent	Pavillons	places: Capitaine	places: [illegible]	places: [illegible]	Observations
Le Superbe	St. Malo	69.	Rgt. d'Orléans			32	449.	
La Colonie	d°	70.				16.	207.	
Les bons amis	d°	71.				21.	306.	
Le Coëpel	d°	72.				15.	205.	
Le Dellfin	St. Malo	73.	Rgt. de Savoye			19.	383.	
La Marie Louise	d°	74				24	332.	
Le Défenseur	d°	75.				16	202.	
Le Dubourg	d°	76.				8	101.	
L'hirondelle	d°	77.				9	108.	
La Marie anne	d°	78.				7.	105	
L'Union	St. Malo	79.	Rgt. de Saintonge			22	329	
L'Empereur	d°	80.				15	260	
~~Le St Luc~~	~~d°~~	~~81.~~				~~7.~~	~~100.~~	
Le S. Laurent	d°	~~82.~~	81			12.	157.	
~~La [illegible]~~ les Jumeaux	d°	~~83.~~	82			12.	157.	
La Société	d°	~~84~~	83			9.	106.	
La Diligente	d°	~~85.~~	84			7.	99.	
le [illegible]			85			7.	100	
La Ste. Louise	St. Malo	86.	Rgt. Dumaine			19	322	
La Marie Thereze	d°	87.				20.	264	
La Lihon	d°	88.				19.	253.	
La Jeannette	d°	89.				12.	156.	
La Fleure	d°	90.				10.	156.	

noms des Batimens	lieux où ils sont	Nos.	Regimens et autres objets qu'ils embarquent	pavillon	places des capitaines à la table	places à la ration	observations
le Duc de Chartres	havre	91.	Rgt. de Beauce		22.	332.	
l'antoinette	d.	92.			17.	242.	
la Pucelle	d.	93.			19.	229.	
l'abraham	d	94.			16.	214	
le simbole de la Paix	d.	95.			9.	112.	
le Duc d'harcourt	d.	96.			7.	111.	
le Jeune [A]melie	St. Malo	97.	Rgt. de Normandie		19	323.	
le Neptune	d	98.			2[illegible]	336	
le Zephire	d	99.			8.	102.	
la Vipere	d	100.			10.	103.	
l'aspic	d	101.			8.	103.	
le chat	d	102.			7.	103.	
le Renard	d	103.			7.	103.	
l'aurore	havre	104	Rgt. de Lorraine		24.	432.	
l'alcione	d	105.			21.	257.	
le Czar	d	106			24.	323.	
Duguétrouin	d.	107.			9	112.	
l'avanturier	d	108.			7.	111.	
les Auguste	havre	109.	Rgt. de Flandres		22	331.	
Marie Louise	d	110.			17.	242.	
la Volupté	d	111.			16	216	
la bonne société	d	112.			16.	220.	
l'angelique	d	113.			13.	216.	

noms des Batimens	Lieux d'où sont	N.os	Régimens ou autres objets qu'ils embarquent	Pavillons	places à la Table du Capitaine	places à la Ration		observations.
Le Jean Louis	S.t Malo	114	R.t R.al Comtois		34.	4[illegible]		
Les Deux ~~Frères~~ Sœurs	d.o	115.			19	257.		
L'Uranie	d.o	116.			19	256.		
La Marie Ursule	d.o	117.			14	205.		
Le Neptune	Honfleur	118.	R.t de Royal		19	323.		
L'Apollon	d.o	119			11	137.		
La Marie Thomas	d.o	120			15	216		
L'Espérance	d.o	121.			16	214		
Le Montpinçon	d.o	122.			8.	111.		
L'Union	d.o	123.			7.	109		
La Jeune Eléonore	d.o	124			7.	107.		
La Roxelane	S.t Malo	125.	R.t De Deux Ponts		2[illegible]	430.		
La Rozalie	d.o	126.			21.	214.		
La Pauline	d.o	127.			16	105		
Le Guerrier	d.o	128			7.	105		
La Modeste	d.o	129			9.	102		
La Diane	d.o.	130.			7.	103		
Le Salomon	d.o	131.			7.	101.		

Noms des Batimens	Lieu où ils sont	Nos	Régimens et autres objets qu'ils embarquent	pavillons	places du Capitaine à la Table	places à la Ration	Observations
[La] Ste de Narbonne	S. Malo	132.	Ords g. et Chasseurs		27.	341.	
Cornualis	d.	133.			14	240	
Prudent	d	134			17.	321.	
Coureur	d	135.			14	245.	
Glorieux	d	136.			18	323.	
Cezar	d	137.			13	239.	
[illegible]argues	d	138.			20	325.	
Sartine	d	139			13	238	
Flessel	d	140			20	326.	
[l'A]mitié	d	141.			12	237.	
L'amitié.	Havre	142.	Rt de Paris		19	251	
Cte Rohault	d	143.			5.	107	
Le Ble [illegible]aimville	d	144			10	206	
Vandangeno	d	145.			7.	102	
Le St Marc de Rille	d	146.			7.	101.	
L'ami St George	d	147.			4.	105.	
L'aimable Catherine	d	148.			4	105.	
Le Mars	Havre	149.	Rt d'Artillerie		23.	124.	
[Les] bons amis	d	150.			14	71.	
Marie anne	d	151.			17	173	
Victoire	St Malo	152.			6.	31.	
[illegible]ntrede	d	153.			5.	32.	
[illegible] Viarmes	d	154.			2.	27.	

Noms des Bâtimens	Lieu où ils sont	Nos des Bâtimens	Régiments et autres objets qu'ils embarquent	Pavillon	[illegible] à la table de l'Equip.	à la Ration	Observations.
Le St. François	Havre	155.	D.on La Rochefoucauld		2.	19	
La Jeanne Louise	d°	156.			2.	22.	
La Dlle Bernis	d°	157.				22	
Le François Henri	d°	158.			2.	30.	
L'Etoille du Nord	d°	159			3	28.	
L'Annonciation	d°	160.			3	28.	
Les deux amis Bourdelets	d°	161.			3	28.	
Le Jeune Jacob	d°	162.			1.	28.	
Le Puissant	d°	163.			2.	28.	
La Guyane	St. Malo	164	D.on de Noailles		6	75.	
Le Duc d'Aiguillon	d°	165			5.	49	
L'Elizabeth Charlotte	d°.	166.			1.	25.	
Le Victor	d°	167.			2	53.	
La Charlotte	d°	168			1	18	
La Minerve	d°	169.			2	49	
La Liberté	d°	170.			1.	20.	

Noms des Batimens	Lieu où ils sont	Nos des Batimens	Régimens et autres objets qu'ils embarquent	Pavillons	Places à la table du Capne	à la Ration	Observations
		171.	Chamborand				Ces 3 Batiments ne sont pas encor désignez ce qui fait qu'on n'a pû mettre leur nom ce 22 Juillet
		~~172~~	"				
		~~173~~					
Belle aimée	Havre	174.	"		2.	16.	
Louise Thereze	d°	172	"		2.	18.	
Subtile	d°	173	"		2.	19.	
Parenté	d°	174			2.	21.	
Aimable Thereze	d°	175.			2.	19.	
Aimable Société	d°	176.			2.	19	
Marie Madelaine	d°	177.			1.	23.	
Alexandre	d°	178			1.	21.	
St George	d°	179.			1.	20.	
Aimable Constante	d°	180.			2	25	
St Nicolas	d°	181			2	20	
Marguerite	d°	182			2.	28.	
Jeune Isaac	d°	183			2.	16.	
		184					
		185					
		186					
Nouveau Jacob	Havre	187.	Chev. d'artillerie			12.	
Prophete Elie	d°.	188.				12.	
Joseph Victoire	d°.	189.				12.	
Aimable Victoire	d°.	190.				12.	
Esperance	d°	191.				12.	
Aimable Marianne	d°	192.				12.	
Ste Anne	d°	193.				12.	
Aimable Henriette	d°	194				12	
Victoire	d°	195				12	
...n 1778.	d°	196				12	
Aimable Marguerite	d°	197.				10.	

Nom des Batimens	Lieu où ils sont	Nos des Batimens	Équipemens et autres objets qu'ils embarquent	Pavillons	Places		Observations
					à la table de l'appel	à la station	
Le Patriarche	Havre	198.	Artillerie de Reserve			11.	
La Suzette	d.	199.				11.	
L'harmonie	d	200.				11.	
La Jeune Agathe	d	201.				11.	
La Bonne Société	d	202				4	
L'aimable Marie	d	203				4	
Le St. Etienne	d	204				4	
La Belle Marianne	d	205.				4	
Les trois amis	d	206				4	
La Paix	d	207				4	
La Marie Flore	d	208				4	
La Prosperité	d	209				4	
Le St. Louis	d	210.				4	
L'Union	d	211.				4	
Le St. Valentin	d	212.				7	
Le St. adrien	d	213.				7	
Le Bienaimé	d	214				7	
L'automne	d	215.				7	
L'aimable Adelaïde	d	216				7	
Le Constant	d	217.				7	
La Marianne	d	218.				7	

noms des Batimens	Lieu où ils sont	nos des Batimens	Régimens et autres objets qu'ils embarquent.	Pavillon	Places détaillé des Corps	récapitulation	Observations.
a Minerve	Havre	219	Suitte de l'artillerie de reserve			7.	
imable Judith	d.	220.				7.	
imable adelaine	d	221.				7.	
Comtesse Uunery	d	222				7.	
a Jeune Flore	d	223.				9	
St. Martin	d	224				7.	
Société	d	225.				4	
marie s guets	S.t Malo	226.			2	25.	
imable Marie	d	227.			1.	24.	
imable laumeton	d	228.			1.	25.	
Verdrière	d	229.				23.	
Jean Marie	d.	230.			6.	48.	
St. anne	d	231.			5.	46.	
imable roze	d	232.			5.	37.	
Valmont	S.t Malo	233.	V^res Étrangers de la Marine		6.	34.	
Geneviève	d	234			2.	11.	
ipperière	d.	235.			2.	14.	
Torvillers	d.	236.			4.	36.	
rchimède	d	237.			2.	18.	

Noms des Batimens	Lieu où ils sont	No. des Batimens	Agrès et autres objets qu'ils embarquent	Pavillon	Places à la table du Cap.ne	Places à la Ration	Observations
			Suite des V.res Eq.és de la Marine				
Le Moutrigu	S.t Malo	238			6.	34.	
Le Pantagruel	d°	239			2.	32.	
La Comtesse de Lillebonne	d°	240.			5.	108.	
Le Solide	d°	241.			5.	104	
L'aurore	d°	242.			5.	98.	
La ~~Belzy~~ bien aimée	d°	243.			5.	98	
La S.te Roze	d°	244			5.	98	
La Pecheuse	d°	245.			2.	52.	
			à la Disposition de M. l'Intendant				
Les amis	le Havre	246			30	40	
La Marie		247	Vivres		6	6	
Le S.t Antoine de Padoue		248	id.		4 10	48 12	
Le Sage		249	id.		6	30	
L'Astianax		250	id.		6	6	
L'aimable Magdelaine		251	id.		2	2	
La Marie le Villain		252	id.		5	8	
Le S.t Michel		253	id.		2	6	
Le S.t François		254	id.		2	2	
L'union		255	id.		2	2	
Le D. de Penthièvre		256	id.				
La S.te Françoise		257	id.			4	
La Victoire		258	id.				
L'Esperance		259	id.				
Le Jean marie		260	id.				
Le S.te Emilie		261	id.				
L'Esperance		262	id.		2	4	

Noms des Batimens	Lieu où ils sont	Nos des Batimens	Régimens et autres objets qu'ils embarquent	Pavillon	Places à la table du Capne	Places à la Station	Observations
...delaïde		263	id.				
...Jacques		264	id.		4	4	
...e Jacques		265	id.				
...Roze		266	id.				
...erdinand		267	id.		6	4	
...s Sœurs		268	id.		2	2	
...illon du Havre		269	id.		2	2	
...arie Marthe		270	id.			4	
...Manon		271	Hopitaux		26	15	
...me Adelaïde		272	id.		2	24	
...orointhe		273	id.		4	6	
...therine		274	id.		4	6	
...e du Levant		275	id.		4	6	
...rie de Grace		276	id.		4	6	
...Marie		277	id.		12	12	
...harles ...rromée		278	Fourrages		5		
...upiter		279	id.		7	5	
...u de Dieu		280	id.				
...ie des Anges		281	id.		2		
...eille		282	id.		2	2	
...Louis		283	id.			4	
	St. Malo						
...de Langle		284	Vivres		1	5	
...Marin		285	id.		1	3	
...rinité		286	id.		1	2	
...onstance		287	id.		1	3	
		288	id.		1	2	
...t. yves		289	id.		1	2	
...Modéré		290	id.		4	6	

Noms des Batimens	Lieu où ils sont	N.os des Batimens	Régimens et autres objets qu'ils embarquent	Pavillon	Places à la table du Capne	Places à la ration	Observations.
Le Sloop Pierre		291	vivres		1	4	
Le Cormoran		292	d°		1	4	
La Ste Anne		293	d°			3	
Le Sauvage		294	d°			3	
La Providence		295	d°			4	
La Susanne		296	Boeufs			2	
Le St Jean		297	d°			2	
Le Douville		298	d°			2	
La Loire		299	d°			2	
L'Hercule		300	d°			2	
Le Cephas		301	d°			2	
L'intermaine		302	d°			2	
La Cruelle		303	d°			2	
Le grand Jardin		304	d°		2	3	
La Celeste		305	d°			2	
L'arrada		306	d°		2	4	
l'Americain		307	Hopitaux		17	34	
Le St Florentin		308	d°		12	20	
L'Heureux		309	d°		11	21	
Le St Jacques		310	d°		3	4	
L'Ange Gardien		311	Fourages		1		
Le Mahonen		312	d°		2		
Le Juste		313	d°		1		
Le Koulikan		314	d°		1		
La Reine Esther		315	d°		2		
Le St François		316	d°		1		
Le St Claude		317	d°		1		
Le St Louis		318	d°		1		
Le Beauvais		319	d°		1		
L'Americaine		320	Equipages des offrs generaux & Corps de Nassau				

Noms des Bâtiments	Lieu où ils sont	Nos des Bâtiments	Régiments et autres objets qu'ils embarquent	Pavillon	Places à la table de Capne	Places à la ration	Observations
…Bien aimé		321	Suplement pour la 1re division				
…menague		322	supl.t pour la 2				
…arie Theres		323	supl.t pour la 3				
…ie Catherine		324	supl.t pour la 4				
			31				
…Amis	Havre	325	Quartier General			12	
…ayté		326	id			9	
…able Conquerant		327	id			13	
…ilam		328	id			10	
…ie flore		329	id			10	
…bor la Pauline		330	id			10	
…ie Marguerite		331	id			10	
…n du Havre		332	id			10	
…gdelaine / …ore	Honfleur	333	id				
…unette		334	id			16	
…reuse / …laïde	Havre	335	id			12	
…ie Josephe		336	id			13	
…iable / …evière		337	id			10	
…e Edouard		338	id			11	
…reuse Union		339	id			14	
…Louis		340	reserve pour Hon.r				
…Remi	St Malo	341	Quartier general		1	17	
…au de Dieu		342	id		1	24	
…freres		343	id		1	16	

La Serieuse		344	id.		1	30
Le Coq		345	id.			8
Le Duc de Mortemar		346	id.		1	17
Le Jean Joseph		347	id.		4	24
La marie Joseph		348	id.		2	15
La Jeanne Louise		349	Reserve pour Chevaux			
Le Tartare faiche		350	Reserve			

Mon general.

Vous dêvés avoir reçeu des plaintes contre mon sieur de clevembert sur la police faitte a bord de l'hector sur un soldat de la garnison du Vaisseau. je suis persuadé que le raport qu'on Vous en a fait n'est pas exact. voicy le fait.

Le soldat attaque de mauvais propos le gardien de la Ste barbe. remarqué que cet homme est dans une place respectable pour tout individu du Vaisseau et est officié marinier. le soldat furieux des reponces du gardien l'a batu et a fait plaie. le second Mtre canonnié a voulu s'opposer a la fureur de ce soldat. qui a aussitot menacé et lui a dit mille injures. le second canonnié a été aux plaintes a Monsieur de clevembert par trop de douceur a mieux aimé punir ce soldat par une punition que nous faisons ordinairement a nos matelots et nos soldats de marine en le faisant mettre a cheval sur la vergue d'artimon et l'a fait amarer par les caporeaux du regiment. la troupe a voulu murmurer il paroit que cettre troupe etoit inspirée, ils ont écrit a Monsieur le Marquis d'autun qui aussitot m'a envoyé la lettre. ils avouent que le soldat meritoit une punition forte mais qu'ils regardoient celle la comme humiliante a de braves soldats et y a joutent que s'il n'y avoit pas eu huit Vaisseaux au tour d'eux que cela ne se seroit pas passé si aisément. ils ajoutent qu'ils n'avoient pas connoissance des ordonnances de la marine. je me rendis a bord aussitot cette lettre lue et j'assemblai les officiers et les sergents de la troupe je leurs lis toutte l'ordonnance qui regarde la police des Vaisseaux, ils furent surpris de

de la rigueur des ordonnances et ils me remercièrent de n'avoir pas
exigé qu'elle fut executée j'ai bien voulu passer cette echapée sous
silence. et cependant en leur permettant que la moindre mutinerie
ou à la premiere faute grave ils ne devroient s'attendre a aucunne
indulgence de ma part. vous connoissés mon general combien
il est necessaire que dans un vaisseau la dicipline soit severe,
je n'aurois jamais imaginé que Monsieur de lambert eut osé vous porter
des plaintes sur quelque evenement que se fut passé a mon vaisseau
sans men prevenir il faut que cet officier ne croye pas etre sous mes ordres,
si je le scavois je vous prierois d'en nommer un autre d'autant qu'après
une histoire pareille je n'y ai pas grande confiance

pardon Mon general si je vous importune d'une minutie qui n'auroit
jamais du vous etre presentée j'aime mieux vous ecrire pour avoir
l'honneur de vous assurer des voeux que je fais pour la nouvelle
année pour votre conservation et qu'elle vous soit aussi heureuse
que je le desire

j'ai l'honneur d'estre avec respect

Mon general — Votre tres humble
et obeissant serviteur
le Ch.[t] de Montecler!

a Brest le 20. Xbre 1780

Situation des détachements d'Infanterie composant 4,000 h[es] envoyés par le département de la guerre, tant pour les garnisons des Vaisseaux, Frégates et autres Bâtiments du Roi, d'après les demandes de la Marine, que pour la continuation des grands travaux Extérieurs de Brest, au 9 Juin 1780.

Détachements qui ont fourni aux garnisons des Vaiss.x et autres Bâtiments du Roi.

Noms des Régiments qui ont fourni les Détach.ts	Force des Détachem. lors du départ de leur garnison: officiers	Force des Détachem.: Bas off.s et soldats	Recrues faites en route	total	Nombre d'officiers, Bas off. et soldats embarqués: officiers	Nombre embarqués: Bas off.s et soldats	Pertes depuis le départ de leur garnison jusqu'au 9 Juin 1780: morts	Pertes: désertés	Pertes: chassés	Reste en Officiers dans les cantonnements actuels (noms)	Officiers (nombre)	Bas officiers et soldats: actuels	Bas officiers et soldats dans les hôpitaux: du lieu	Bas officiers et soldats dans les hôpitaux: extér.	total des Bas off. et Soldats restants	Cantonnements	observations
1.ère Division																	
du Colonel g.al	12	400	1	401	10	370	2			le la Suze C.ne en 2d; de Veneur S.-L.t	2	26	1	2	29	Le Conquet	
La Marine	12	400		400	7	266				(au corps)	5	134			134	L'Orient	Ce Régiment a des Bâtiments à fournir et est en garnison à L'Orient.
Bresse	12	400		400	10	363	2	1		de Vinsac C.ne en 2d; de Brody C.ne en 2d	2	30	1	3	34	le Conquet	
Bourbon	12	400		400	10	376	6	1	1	de Fontaine C.ne en 2d; du Mellenges S.-L.t	2	14		2	16	Lesneven	
Rohan-soubise	12	400		400	10	366				de Roussel C.ne C.e; de Quincarnault C.ne en 2d	2	22	4	8	34	Lesneven	
2.me Division																	
Blaisois	12	400		400	7	311		2		de Roby C.ne C.e; de montreuil L.t en 2d; demery S.-L.t; de Cremille S.-L.t; de la nible S.-L.t	5	70	4	7	87	Landerneau	sur 87 h. restants ci-contre, il y en a d'employés au fort de l'Ile-Longue 61.
Champagne	6	200		200	5	179				de Ferret C.ne en 2d	1	17	2	2	21	Carhaix	
R.al Italien	12	400	2	402	8	348	1	8		ch.er de Broglio C.e C.e; Cardon Lieut.; Noleon Sous L.t; Corse Sous L.t	4	38	6	1	45	Landerneau	a été fait Colonel en 2.d du d. Régim.t et est parti pour paris.
Penthièvre	12	400		400	9	383				de la motte vauvert C.ne en 2d; de Boisset S.-L.t; de Bonville S.-L.t	3	13		4	17	Lesneven	
	102	3400	3	3403			11	12	1		26	370	18	29			
					76	2962	24					417 (47)			417		
					3403.												

Détachements Employés aux grands travaux Extérieurs de Brest.

Noms des Régiments	Officiers	Bas off.s et soldats	Recrues faites en route	total	désertés	Reste	Dont aux hôpitaux: du Lieu	Dont aux hôpitaux: Externes	Force Effective		observations
Hainault	9	300	1	301	5	296	5	8	296	595	dont 178 Employés aux ouvrages de Plifeld et du portzic, est à S.t Renan
Foix	9	300		300	1	299	9	1	299		dont 150 Employés à Quelleru, est à Camaret
	120	1000 / 4004	4	4004	6	595	14	9 (23)	595	h.mes	328 / 61 du Régiment de Blaisois à l'Ile-Longue / 389 travailleurs.
								Total ci		1012.	

A Brest le 9. Juin 1780.

Le C.te de Langeron

Situation

au 9. Juin 1780.

des détachements des Régiments d'Infanterie, formant ensemble 4000. hommes, envoyés par la Cour pour les garnisons des vaisseaux &ca du Roi, et les grands travaux extérieurs de Brest.

V. Le 19 9bre 1780.

au Col. du mouvement des troupes.

Pour Copie.

Le Roy ayant décidé, Monsieur, que le Régiment que vous Commandez, fourniroit quatre sergents, six Caporaux, et Cent Quarante soldats de bonne volonté, pour passer en amérique, à l'Effet d'être incorporés dans les Troupes de terre qui sont à Rode islande aux ordres de Mr Le Cte de Rochambeau, j'ai l'honneur de vous adresser Cy joint, Copie de La Lettre que j'ai écrite Le 31. aoust dernier, relativement aux détachements de bonne volonté qui ont déja été tirés d'Infanterie je dois vous observer qu'indépendament des hommes Cy dessus, il sera nécessaire d'attacher à Ce détachement 2. Officiers fermes et intelligents 2. Bas-officiers de Confiance et un Tambour pour Le Conduire au lieu de L'Embarquement qui retrograderont sur La Route de La Cour, dès que le détachement sera a Bord du Vaisseau qui devra le Transporter en amerique. Comme il est indispensable que Ce détachement soit rendu le plus Promptement possible en Bretagne, il Luy sera fourni a Brest par les Ordres de Mr Le Cte de Langeron les Vetements de mer qui Luy manqueroient et dont il doit etre pourvu.

je suis &a

(17)

Guerre.

Année 1780.

Fournitures de Sarrots, grandes Culottes et chemises bleues

158,043.# 11.s 9.d

Département de Bretagne

État Général des sommes payées pour fournitures de Sarrots, grandes Culottes et Chemises bleues faites dans le magasin du Roy, à Brest, en conséquence des ordres de M. le Prince de Montbazey, ministre et secrétaire d'État de la Guerre des 7 Janvier, 24 février et 6 mars 1780. Ensemble pour douze mille Sarrots, douze mille grandes Culottes, et seize mille Chemises bleues, pour être délivrées tant aux troupes d'Infie. destinées à passer dans les Colonies, qu'à celles formant les garnisons des Vaisseaux de Sa Majesté; les d. ordres adressés à M. le Cte. de Langeron Maal. de Camp Commandant dans la d. ville qui en a ordonné l'exécution, et dont Copies sont rapportées à l'appui du présent État, avec les Soumissions, quittances et autres pièces des fournisseurs, ci après détaillées.

Savoir

Noms des fournisseurs &a.	Pièces justificatives des paiements: Nombre	Pièces justificatives des paiements: Désignation	Nombre: Sarrots (toile dite Rondelotte)	Nombre: Grandes Culottes (toile dite Rondelotte)	Nombre: Chemises bleues de Siamoise	Prix	Montant des Fournitures	
Duplessis, négt. à Brest	2	Soumission du 4 février 1780 acceptée par M. de Champéroux commissaire principal des guerres, et un État détaillé et quittance le 7 août 1780	4169	4169		à 7.# 10.s le Sarrot et la gde. Culotte façon et transport Compris		31,267.# 10.s
Sator, commis à la marque des toiles à Rennes	3	Soumissions des 7 février et 20 mars, chacune pour 4000 Sarrots et 4000 grandes Culottes acceptées comme ci dessus, et un État détaillé et quittance le 26 may 1780 montant à la somme de 60,665.# 8.s	4000	4000		à 5.# 30,000.#; pour les 2 p. % accordés 600	30,600.#	60,660
			4008	4008		à 7.# 10.s le Sarrot et la grande Culotte, façon et transport Compris	30,060	
		(total)	8008	8008				
Trambert, négt. au Havre	2	Lettre du S. Trambert du 13 (juillet) et Quittance du 11 août			12,094	à 4.# façon et transport Compris	48,376.#	91,927.# 10.s
Isambert frères, negts. à Rouen	2	Soumission du 3 mars acceptée comme ci dessus, le 8 du d. Mois et une quittance du 4 Juillet			4,064	à 4.#	16,256	64,632
	9.		12,177	12,177	16,158			156,559.# 10.s

Frais de transport et autres Accessoires aux d. fournitures

Noms	Nombre	Désignation	Détail		Montant	
Mauvais, S. directeur de la messagerie à Brest	1	Quittance du 3 Mai 1780	Payé à la messagerie pour le 1/3 en sus du transport des 4064 chemises bleues de Rouen à Brest fournies par les S.rs Isambert frères dont le Roy a fait la dépense en sus du prix auquel était obligé ce fournisseur et par lui acquitté à Rouen pour plus prompte expédition, ces Chemises étant destinées aux troupes de la division de M. le Cte. de Rochambeau qui étaient sur le point de partir	330.# 12.s 9.d	333.# 12.s 9.d	
			Port des d. Chemises du bureau de la messagerie au magasin du Roy au Château de Brest ci	3		
	1	Autre du même jour	Id. pour le transport comme ci dessus, des 12,094 Chemises bleues du Havre à Brest fournies par le S.r Trambert dont le Roy a également fait le même supplément de dépense pour les causes ci dessus énoncées pour en accélérer l'arrivée à Brest		100.# 8.s	
Gombaud, voiturier à Brest	1	Lettre de voiture du 24 mars 1780 au dos de laquelle est une quittance	Id. pour le transport de 381 Sarrots, 381 grandes Culottes et 762 Chemises bleues envoyés de Brest à l'Orient le 24 mars 1780 pour les troupes d'infie. qui devaient former la garnison des Bâtiments du Roy dans ce port, le tout pes. 2328 à 5.# le % ci	116.# 8.s	821.# 1.s 9.d	
Blanche, voiturier à Brest	1	Extrait d'une lettre de M. le Dir. des Effets ci contre portant ordre du paiement du transport (à Rochefort) ensuite à M. de Pierre Com. des guerres à la Rochelle sur la note mise au bas du d. Extrait par M. de Champéroux Cre. p.al à Brest.*	Id. pour le transport de Brest à Rochefort de 1091 Sarrots, 1091 grandes Culottes et 2182 Chemises bleues, destinés aux troupes d'infie. qui devaient former la garnison des V.aux du Roy qui se trouvaient dans ce port, le tout p. 3453 à 15.# le %	517.# 19.s	634.# 7.s	
					1458.# 7.s 9.d	
			* Pour le remboursement des ports de lettres, soumissions, échantillons &a. adressés à M. de Champéroux Commissaire Principal des guerres par les différents fournisseurs ci		20.# 6.s	1484.# 1.s 9.d
Sator, commis à la marque des toiles à Rennes	"	Suivant l'État quittance le 26 may rapporté ci dessus *	Pour le port par la poste de Rennes à Brest des modèles de Sarrots et grandes Culottes ci		5.# 8.s	
	13. Pièces					158,043.# 11.s 9.d

Je soussigné Garde Magasin des Effets du Roy établi au Château de Brest,

certifie avoir reçu les douze mille cent soixante dix sept sarrots et douze mille cent soixante dix sept grandes culottes, et les seize mille cent cinquante huit chemises bleues, mentionnés au present Etat et dont je prometts compter à sa Majesté.

Fait au Château de Brest le 28 7bre 1780.

Vu, vérifié et arreté par Nous Commissaire principal des Guerres, Employé à Brest le present Etat Montant à la somme de Cent Cinquante huit Mille quarante trois livres onze sols Neuf deniers, à sous retenue des quatre deniers pour £ ———— tant pour le prix des sarrots, grandes culottes et chemises bleues portés par le récu ci-dessus du Sr Wayer, garde-magasin des Effets du Roi, que pour les frais

relatifs mentionnés au d. Etat, lesquelles d. fournitures et frais, suivant les pièces justificatives y énoncées de nous visées, faits en conséquence des ordres de M. le Cte de Langeron maréchal des camps, commandant en cette ville, en vertu de ceux qu'il nous a communiqués, à lui adressés par le Ministre.

Fait à Brest le 28 7bre 1780.

Nous Maréchal de Camp, Commandant à Brest, Certifions qu'en conséquence des ordres de M. le Prce de Montbazey, Nous avons ordonné au Sr de Champeroux, Commissaire principal des Guerres, employé en cette ville de pourvoir le Magasin du Roi des quantités de sarrots, grandes culottes et chemises bleues mentionnés au présent Etat, pour être délivrés sur nos ordres, aux troupes d'infanterie ainsi qu'il est dit ci-dessus et que d'après le Compte qui nous en a été successivement rendu par ce Commissaire principal et les pièces justificatives qu'il nous a représentées; ces fournitures se sont trouvées monter les frais compris [illegible] le Cent Cinquante [illegible]

à l'Etat ci-dessus.

Fait à Brest le 11 8bre 1780.

État de mm. les Officiers passagers à Bord des Vaisseaux et autres Batiments de l'Escadre aux ordres de M. le Comte de Guichen Partie de la Rade de Brest le 2 Février 1780.

Noms de mm. les Officiers	Leurs Régiments	Grades	Batiments sur lesquels ils sont Embarqués
mm. le B.on de Sivin	Champagne	Colonel d'infanterie	Le Triomphant
de Briandas	Champagne	Capitaine	Le Triomphant
du Verger	Champagne	id.	La Victoire
Ch.er de Maillan	Champagne	Lieutenant	La Victoire
de Péroux	Champagne	Capitaine	La Victoire
Damoiseau	Champagne	Lieutenant	Le Citoyen
de La Chassaigne	Champagne	id.	Le Citoyen
de La Senillère	Champagne	id.	Le Citoyen
de Gueuleville	Champagne	Sous Lieuten.t	Le Citoyen
Le Merelsier	Champagne	id.	L'Hercule
de Catrenville	Champagne	id.	L'Hercule
de Sabardin	Champagne	id.	L'Hercule
Le Sénéchal	Champagne	id.	Le Triton
de Calois	Champagne	id.	Le Triton
du Coudray	Champagne	id.	Le Triton
de Gouton	Champagne	id.	Le Triton
de Palantine	Champagne	id.	L'Indien
de Bosille	Armagnac		Le Souverain
Cutroy	Armagnac		Le Souverain
de Bussigny	Armagnac		Le Souverain
Le M.is de Lambepin	mestre de camp à la Suite des dragons		Le Destin
de Schluchenhoff	Nivernois		L'Intrépide
du Vaucel	Piémont		Le Triton
de la Batonière	Piémont		Le Triton

Fait à Brest Le 2 Février 1780.

Embarquement des troupes d'Infanterie pour les colonies

État général de l'embarquement des troupes d'Infie destinées pour les colonies à bord des Vaux Frégates et autres Batiments de l'Escadre de Mr le Cte de Guichen avec la force effective desd. troupes lors du départ de cette Escadre le 2 Février 1780.

Régiments	Bataillons	Vaisseaux du Roy (Noms des Batiments sur lesquels ils sont embarqués)	Canons	Capitaines	Détail de l'embarquement	Officiers	Bas off. et soldats	Effectif de chaque Regt lors du départ le 2 février 1780 – Officiers	Effectif – Bas officiers et soldats	Morts dans les hopitaux	Restés dans les hopitaux de la marine à Brest	Domestiques	Femmes & Enfants	Observations
Touraine	2	La Couronne	80	Le Cte de Guichen Lt Gal Command. l'Escadre	Le Colonel Commandant	1								
					Major	1								
					Un capitaine à la suite	1								
					[illegible]	3	16							
					[illegible]		1							
		Le Palmier	74	Le Chev. de Monteil	Le restant de la comp. de grenadiers	3	15							
		Le Conquérant	74	de Real	La compagnie de Savers	6	127							
		La Victoire	74	d'Albert de St Hypolite	Celle de Rommefort	5	117							
		[illegible]	64	de Balleroy	Celle de [illegible]	5	115							
					Un capitaine à la suite	1								
		Le Caton	64	de Framond	Le Lieutenant Colonel	1								
					La Compagnie de chasseurs	6	100							
		L'Hercule	74	d'Amblimont	de la Compagnie de Sarrazin	2	12							
					[illegible] à la suite	1								
		Le Citoyen	74	de Nieul	Et la comp. de Sarrazin	2	21	de l'État major 5; des Compagnies 56; [illegible] 1; Cadet gentilhomme 1; Chirurgien major 1; Aumônier 1						
					Cadet Gentilhomme	1		66	1170	9	59	10	11	Embarqué à Brest le 12 Janvier 1780.
		Frégates												
		La Diane	30	de Chambertran	Le restant de la comp. de Sarrazin	2	36							
		La Gentille	30	de la Villebrune	de la Compie de Desbordes	2	40							
		La Courageuse	30	de la Riquaudière	Celle de Ducasse	2	40							
		du commerce												
		L'Étoile	680		[illegible]	5	121							
					[illegible] celle de Desbordes	1	88							
					Un capne à la suite	1								
					Chirurgien Major	1								
					[illegible]	5	120							
					Le restant de celle de Ducasse	1	40							
					[illegible]	1								
		L'Union	150		[illegible]	1								
					[illegible]	1								
					[illegible] major		1							
					Armurier		1							
Rt Comtois, 2me Bataillon	1	du Roy												
		Le Destin	74	de Goimpy	de la Cie [illegible] chasseurs	1	98							
					[illegible] porte drapeau	1								
		Le Triomphant	74	de Sade	Le restant de la comp. de chasseurs	2	40							M. de la Serve offr resté malade à l'Esnoyen, n'est pas compris
		L'Actionnaire	64	de Larchantel	de la Compie de Rochemaure	3	105							
		Le Souverain	74	de Glandevès	Le restant de lad. Compie	2	40							
		du Commerce						de l'État major 2; des Compagnies 29; Chirurg. major 1						
								31	687		13	5	12	Embarqué à Brest le [illegible] Janvier 1780
		Le [illegible]	400	Perotty	La Compie de Bellenle	6	158							
					de celle de Chupuis	3	65							
					Le Major	1								
					Le restant de [illegible]	3	62							
		Le Majestueux	400	Fauvelle	La Compie de Bar[illegible]	6	156							
					Le Chirurgien Major	1								
Walsh, 2me Bataillon	1	du Roy												
		L'Intrépide	74	Duplessis Pascault	Colonel à la suite du Regt de Walsh	1								
					La compie de chasseurs	6	89							
		Le Solitaire	64	de Cicé	[illegible]	6	104							
		Le [illegible]	74	de la Martonie	& celle de Walsh	3	40	Colonel à la suite 1; des Compies 30; Cadet Gentilhomme 1; Chirurgien major 1						
		du Commerce						35	565	6	60	11	2	Embarqué à Brest le 13 Janvr 1780. Les 64 hommes de Recrues ont été incorporés dans les Compies dont 6 sont restés à l'Hôpal de Brest
		L'Alcion	680	Duède	[illegible]	3	86							
					[illegible]	6	120							
					[illegible]	3								
					Chirurgien Major	1								
		L'Amphitrite	150	Bernard	La compie de Quest	6	121							
					Un cadet gentilhomme	1								
Enghien	2	Le Mis de Galliffet		Dupuis	Le Major	1								[illegible] d'Angely
					[illegible]	6	110							
					[illegible] Havelet	2	78							
					celle de Desile	5	122							
		Le Sartine		Leblanc	& celle de Havellet		33							
					[illegible] Poterie		20							
					Un porte drapeau	1								
					Un Volontaire	1								
		Casa-major		Corby	de la Compie de Havellet	2	10							
					Aumônier	1								
		La Bonne Mère		Guyot	Le Lieutenant Colonel	1								
					de la compie de Desport	5	112							
					de celle de Daubermenil	4	82	de l'État major 3; des Compagnies [illegible]; Volontaires 3; Chirurgien 1; Aumônier 1						
					& celle de Havellet	1		53	948		80	8	11	Arrivé à Rochefort le 14 Janvier 1780.
		Le Monsieur		Ricoux	La compie du Puch	6	119							
					celle de Daubermesnil	1	20							
					de celle de Pontvès	1	20							
					le restant de celle de Havellet	1	11							
					Volontaire	1								
					Chirurgien Major	1								
		Le Sans pareil		Brizard	Le restant de la compie de Pontvès	5	103							
					de celle de la Poterie	5	83							
		Le Daubenton		Durand	de celle de Desport	1								
					de celle d'Aubermenil	1								
					Volontaire	1								
		du Roy												
		La Diane Frégate	30	de Chambertrand	de la compie de la Poterie	1								Cette flûte étant restée dans les rades & [illegible] des vents contraires qui ne lui ont pas permis de venir dans celle de Brest, on ignore le nombre des offrs et soldats qui s'y trouvent embarqués; on croit qu'elle a porté de plus 2 offrs [illegible] Compagnies de Desile & Havellet restés malades à Rochefort, 150 convalescents sortis des hôpitaux [illegible]
		La Ménagère, flûte		de Girard	[illegible] Commandant									
					[illegible] Colonel en second									
					La compie de grenadiers									
					Celle de Dordin									
6 Bataillons								185	3358	15	248	29	39	

Brest le 2 février 1780.

Embarquement
de Troupes d'Infanterie
au Port de Brest
Janvier 1780.

W

NOV 9 1919